



**DOSSIER DE L'AGENDA 2030 BOURAY – JANVILLE – LARDY  
2022 – 2026**

**Cahier des fiches-actions  
13 actions**

**BOURAY-SUR-JUINE**

developpement.durable@bouray-sur-juine.fr  
01 69 27 44 36

**JANVILLE-SUR-JUINE**

developpement.durable@janville-sur-Juine.fr  
01 69 27 40 13

**LARDY-SUR-JUINE**

developpement.durable@ville-lardy.fr  
01 69 27 14 98

## BIODIVERSITE

1. Réaliser un inventaire participatif de la biodiversité locale

## MOBILITES

2. Organiser des sorties vélo en ville avec le Vélo Club de la Juine ; les participants gagnent des bons d'achat de 40 € à dépenser pour leur vélo
3. Apporter une aide financière de 50 € pour l'achat d'une remorque à fixer à son vélo
4. Mettre en place un forfait Mobilités durables de 200 € dans les trois communes en faveur des agents qui viendront au travail à vélo 100 jours par an
5. Promouvoir le covoiturage courtes distances organisé par les plateformes reconnues par les pouvoirs publics et par les habitants
6. Organiser la mise en relation des spectateurs pour que toute personne non véhiculée puisse aller au spectacle et à tout événement organisé par les communes

## DECHETS

7. Mettre à disposition un broyeur au plus près des habitants qui pourront repartir avec de quoi pailler leurs plantations
8. Accompagner l'utilisation de composteurs dans l'habitat collectif (logement social et copropriétés privées) permettant ainsi de valoriser les déchets verts et les bio-déchets
9. Accompagner le fonctionnement du Répare Café qui a démarré en février 2022 à raison d'une permanence mensuelle à Bouray, Janville, Lardy

## ALIMENTATION

10. Organiser des ateliers de cuisine pour apprendre à diminuer la viande et le gaspillage alimentaire.
11. Organiser un concours de la recette végétarienne avec les restaurateurs
12. Publier le rapport annuel de la qualité de l'eau et mener des campagnes d'information sur la valeur de l'eau du robinet.

## ECONOMIES D'ENERGIES DANS LES BATIMENTS PUBLICS

13. Maîtriser la consommation d'énergie : suivre les consommations de kWh - Baisser les températures de consigne – Sensibiliser les utilisateurs des bâtiments aux gestes d'économie d'énergie.

## Enjeu Biodiversité

**PRIORITÉ : CONNAITRE LA BIODIVERSITE LOCALE POUR LA PROTEGER**

**ACTION 1 : Réaliser un inventaire Biodiversité locale participatif**

Date de création : 07/04/2022

Date de mise à jour : 11/08/2022

### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	La réalisation d'un inventaire local faune-flore participatif basé sur l'observation faite par les habitants est la principale action du volet Biodiversité de l'Agenda 2030, sachant que cette action comprendra en elle-même un programme d'animations pour lancer des opérations d'inventaire.
<b>Objectif général</b>	Valoriser la biodiversité auprès du plus grand nombre en suscitant l'adhésion et la sensibilisation de la population. L'objectif n'est pas d'atteindre une rigueur scientifique mais d'apprendre à reconnaître des espèces et faire croître l'intérêt pour ces dernières.
<b>Contenu détaillé</b>	Proposer l'observation de toutes les espèces sans exception : oiseaux, insectes (y compris aquatiques), poissons, mammifères, reptiles, amphibiens, plantes, arbres. Définir si possible les écosystèmes propres aux observations. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser l'application INPN Espèces dont l'utilisation des données est gratuite.</li> <li>• Animer une page FaceBook pour le partage de photos et faire le relais vers INPN Espèces</li> <li>• Traiter les données issues de Facebook et de INPN Espèces 1 fois par an pour constater les espèces recensées et publier une cartographie</li> <li>• Proposer des sorties nature thématiques avec un volet de formation à l'application INPN Espèces, à raison d'un atelier mensuel.</li> </ul>
<b>Objectifs chiffrés</b>	<i>à préciser</i>

### Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Actions convergentes du PCAET :** Assurer une gestion durable des ressources et des espaces naturels.

### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : Lardy Elu : Lionel Vaudelin	Service : Développement durable
<b>Partenaires</b>	SIARJA (Amandine Bouige)	

### Calendrier

<b>Date de lancement</b>	Septembre 2022
<b>Date de l'exécution effective</b>	Pendant toute la durée de l'Agenda 2030

**Modalités, coût, moyens**

**Estimation du coût global** 2 400 € TTC

**Estimation du coût global / 4 ans** 9 600 € TTC

*Coût annuel par commune :*

Coût pour la commune de Bouray 800 €

Coût pour la commune de Janville 800 €

Coût pour la commune de Lardy 800 €

+ Budget Communication avec graphisme interne et impression facultative par commune et par an si calendrier annuel (à doubler si calendrier semestriel)

Affiches, flyers, banderole 500 € max

**Aides et subventions :**

**Modalités**

Ateliers payants :

- CPN : 260 € le dimanche PM, 230 € le samedi ou le soir, 200 € en semaine.
- LPO : 300 € (de 15 à 20 personnes)

A raison de 3 ateliers environ par commune et par an.

**Moyens techniques / humains**

Mission de stage de 2 mois (avril-juin 2022) pour définir les modalités pratiques et organisationnelles à la réalisation de cette action, avec le support du SIARJA et du groupe Biodiversité.

Animation du compte Facebook et traitement des données : service DD de Lardy. Voir si co-animation possible.

Prestataires pour les sorties nature : CPN, LPO, MNHN, Maison de l'environnement à Montauger (Conservatoire des espaces naturels sensibles), Flore en Essonne (liste non exhaustive).

**Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus**

**Indicateurs**

Nombre d'espèces observées par an sur FaceBook

Nombre d'espèces enregistrées par an sur INPN

Espèces

Nombre de sorties par an

**Bénéfices attendus**

- Efficacité énergétique
- Émissions de gaz à effet de serre
- Qualité de l'air
- Dév' énergies renouvelables
- Préserv. ressources naturelles
- Biodiversité
- Adaptation au changement clim.



**Bilans annuels**

**Avancement de l'action**

**Résultats**

**Pistes d'amélioration**

## Enjeu mobilités

### PRIORITÉ 1 : SE DEPLACER A VÉLO AU QUOTIDIEN (Faciliter le vélo utilitaire)

#### Volet communication positive

**ACTION 2 : Savoir rouler en ville - Dotation en équipements pour vélo**

Date de création : 08/04/2022

Date de mise à jour : 11/08/2022

### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	Augmenter la part des déplacements doux est un enjeu majeur, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.
<b>Objectif général</b>	Inciter à l'usage du vélo tout en renforçant la sécurité
<b>Contenu détaillé</b>	<p>Sensibiliser à la sécurité et au code de la route et distribuer des équipements de sécurité</p> <p>1/ Ateliers de sensibilisation : 1 sortie en ville par an, accompagnée par l'association locale, le Vélo Club de la Juine + 1 balade pour l'opération nationale Mai en vélo.</p> <p>2/ Distribution gratuite aux participants des ateliers de bons d'achat au choix entre un bon réparation/entretien du vélo auprès du réparateur local et un bon d'achat d'équipements de sécurité (gilets fluorescents, protège-selles, protège-sac-à-dos, casque, éclairage, casque + éclairage, flèches pour tourner, rétroviseur, sonnette...)</p> <p>ou de courses (paniers, sacoches...).</p> <p><u>Bons d'achat de 40 € pour tous les participants</u></p> <p>Communication : parler de sécurité et aussi de l'intérêt en termes de santé publique et des déplacements à l'échelle de la CCEJR.</p>
<b>Objectifs chiffrés</b>	1 atelier par commune et par an

### Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Actions convergentes du PCAET :** Promouvoir une mobilité moins carbonée.

### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : <b>Janville</b> Elue : Mme Lebeuf	Services : Christelle Merlaud / Laura Chauvel
<b>Partenaires</b>	<p>Vélo Club de la Juine                  Bike Station à Lardy                  Décathlon</p> <p>Si besoin : <a href="mailto:cooperative@bicyclaide.fr">BicyclAide</a> : Mathieu Chabaud 06 51 621 932  <a href="mailto:cooperative@bicyclaide.fr">cooperative@bicyclaide.fr</a> ; <a href="mailto:Cocyclette">Cocyclette</a> : Emilie Naudin 0675 759 012  <a href="https://www.cocyclette.fr/">https://www.cocyclette.fr/</a></p>	

**Calendrier**

<b>Date de lancement</b>	Octobre 2022 ou 2023 Mois choisis : avril, « Mai en vélo », septembre, octobre
<b>Fin de mise en œuvre</b>	Pendant toute la durée de l'Agenda 2030

**Modalités, coût, moyens**

<b>Estimation du coût global / an</b>	<b>1 200 € TTC</b>	<b>Modalités</b> Les sorties avec le VCJ sont gratuites. Acheter des bons d'achat = 40 € x 10 participants = 400 € Pour information, 1 atelier avec BicycAide ou Cocyclette coûte environ 600 €.
<b>Estimation du coût global / 4 ans</b>	<b>4 800 € TTC</b>	
Coût pour la commune de Bouray	400 € TTC	
Coût pour la commune de Janville	400 € TTC	
Coût pour la commune de Lardy	400 € TTC	
+ Budget Communication, poste Impression, facultatif par commune, par an, pour les 3 ateliers		
<b>Aides et subventions</b> Se renseigner auprès de la direction Transports du CD91 au titre du Plan vélo départemental 2018-2022 : au bénéfice du VCJ. Participation de l'enseigne Decathlon pour les bons d'achat à demander.		<b>Moyens techniques / humains</b> Recours à une association locale, le VCJ Services DD pour la gestion des bons d'achat

**Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus**

<b>Indicateurs</b>  Nombre d'ateliers par an Nombre de participants aux ateliers	<b>Bénéfices attendus</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Qualité de l'air <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Dév' énergies renouvelables</li> <li>• Préserv. ressources naturelles</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Adaptation au changement clim.</li> </ul>
---	--

**Bilans annuels**

<b>Avancement de l'action</b>
<b>Résultats</b>
<b>Pistes d'amélioration</b>

## Enjeu mobilités

### PRIORITÉ 1 : SE DEPLACER A VÉLO AU QUOTIDIEN (Faciliter le vélo utilitaire)

#### ACTION 3 : Aide à l'achat d'une remorque

Date de création : 08/04/2022

Date de mise à jour : 11/08/2022

#### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	La plupart des habitants se servent de leur voiture pour aller faire leurs courses.
<b>Objectif général</b>	Favoriser l'émergence d'alternatives, et conforter la place du vélo dans le paysage urbain des 3 communes.
<b>Contenu détaillé</b>	Aide à l'achat d'une remorque, à raison d'un montant à déterminer par commune.  Lardy et Janville proposent 50 € par foyer dans la limite d'un budget de 500 € annuel.  La commune de Bouray doit valider si elle s'engage sur ce même budget (50 € par foyer / 500 € annuel) ou si elle propose un autre montant.
<b>Objectifs chiffrés</b>	10 subventions de 50 € par foyer par commune.

#### Objectifs de développement durable

##### ODD auxquels l'action contribue



**Axes ou actions convergentes du PCAET :** Promouvoir une mobilité moins carbonée.

#### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : LARDY Elu : M. Bouvet	Service : DD
<b>Partenaires</b>	Bike Station 91 ou magasin	

#### Calendrier

<b>Date de lancement</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2023
<b>Fin de mise en œuvre</b>	Pendant toute la durée de l'Agenda 2030

#### Modalités, coût, moyens

<b>Estimation du coût annuel</b>	<b>1 500 € TTC</b>	<b>Modalités</b>  Délibération décidant de l'aide financière. Règlement pour l'octroi de l'aide.
<b>Estimation du coût global</b>	<b>6 000 € TTC</b>	
Coût pour la commune de Bouray	500 €	
Coût pour la commune de Janville	500 €	
Coût pour la commune de Lardy	500 €	
<b>Aides et subventions</b>		<b>Moyens techniques / humains</b> Gestion et suivi par les services DD

**Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus**

**Indicateur**

Nombre de remorques financées

**Bénéfices attendus**

- Efficacité énergétique
- Émissions de gaz à effet de serre
- Qualité de l'air
- Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables
- Préserv. ressources naturelles
- Biodiversité
- Adaptation au changement clim.



**Bilans annuels**

Avancement de l'action

Résultats

Pistes d'amélioration

PROJET



## Enjeu mobilités

### PRIORITÉ 1 : SE DEPLACER A VÉLO AU QUOTIDIEN (Faciliter le vélo utilitaire)

Volet communication positive

**ACTION 4 : Déploiement du forfait mobilité durable pour les agents communaux**

Date de création : 08/04/2022

Date de mise à jour : 10/06/2022

#### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	Le forfait Mobilités durables n'a été mis en place dans aucune des 3 communes.
<b>Objectif général</b>	Diminuer le recours à l'automobile et la dépendance aux énergies carbonées. Participer à la prise de conscience collective des enjeux du DD et de l'impact des déplacements. Inciter les agents communaux à venir au travail à vélo.
<b>Contenu détaillé</b>	Allocation financière attribuée aux agents se déplaçant à vélo dans la limites des conditions du décret 2020-1547 du 09/12/2020.
<b>Objectifs chiffrés</b>	/

#### Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Axes ou actions convergentes du PCAET :** Promouvoir une mobilité moins carbonée.

#### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : <b>Lardy</b> Elue : Mme Ruas	Service : Ressources humaines
<b>Partenaires</b>	/	

#### Calendrier

<b>Date de lancement</b>	20/06/2022 (Délibération du CM de Bouray), 24/06/2022 (Délibération du CM de Lardy), xx/xx/2022 (Délibération du CM de Janville)
<b>Date de l'exécution effective</b>	01/01/2023

#### Modalités, coût, moyens

<b>Estimation du coût global</b>	1 500 € TTC	<b>Modalités</b> (décret 2020-1547 du 09/12/2020) Les déplacements doivent être effectués pendant 100 jours minimum sur une année civile.
Coût pour la commune de Bouray :	500 € TTC	
Coût pour la commune de Janville :	500 € TTC	
Coût pour la commune de Lardy :	500 € TTC	
A compléter avec les demandes effectives des agents.		

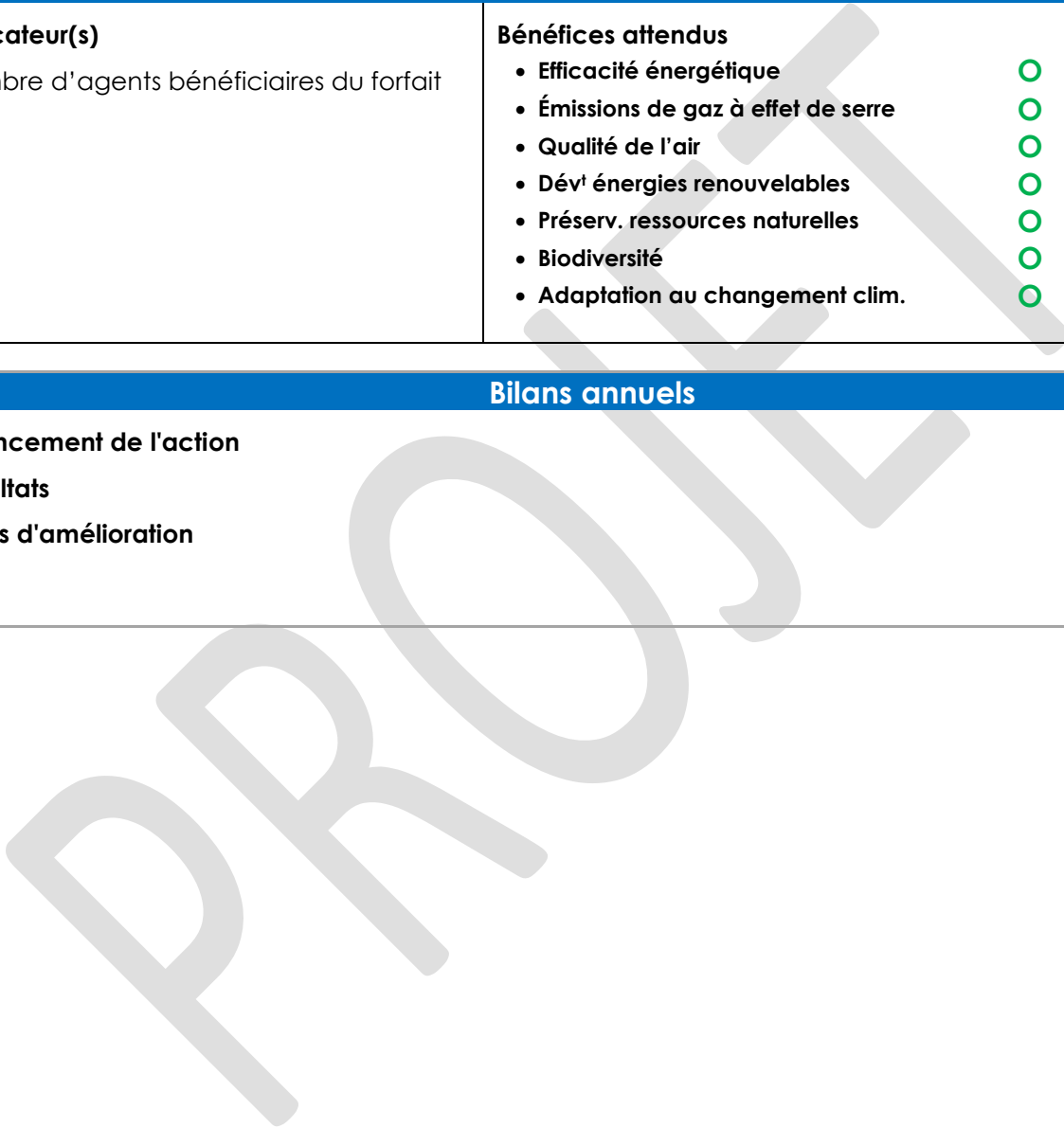
<b>Aides et subventions : 0</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montant du forfait annuel est fixé à 200 €.</li> <li>- L'agent dépose une déclaration sur l'honneur avant le 31/12 de l'année au titre de laquelle le forfait est versé.</li> <li>- Possibilités de contrôle par l'employeur.</li> </ul>
	<b>Moyens techniques / humains</b> /

**Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus**

Indicateur(s)	Bénéfices attendus
Nombre d'agents bénéficiaires du forfait	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique <span style="float: right;">○ ○ ○</span></li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre <span style="float: right;">○ ○ ○</span></li> <li>• Qualité de l'air <span style="float: right;">○ ○ ○</span></li> <li>• Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables <span style="float: right;">○ ○ ○</span></li> <li>• Préserv. ressources naturelles <span style="float: right;">○ ○ ○</span></li> <li>• Biodiversité <span style="float: right;">○ ○ ○</span></li> <li>• Adaptation au changement clim. <span style="float: right;">○ ○ ○</span></li> </ul>

**Bilans annuels**

<b>Avancement de l'action</b>
<b>Résultats</b>
<b>Pistes d'amélioration</b>



## Enjeu mobilités

### PRIORITÉ 2 : DEVELOPPER LE COVOITURAGE

Etudes sur les mises en réseau possibles

#### ACTION 5 : Promotion des offres de covoiturage

Date de création : 08/04/2022

Date de mise à jour : 11/08/2022

#### Définition de l'action

##### Contexte

L'Observatoire national du covoiturage donne le nombre de véhicules partagés (Juin 2022 = 361 à Lardy, 97 à Bouray, 40 à Janville), mais on dispose de peu d'information sur les pratiques actuelles de covoiturage.

Le système d'autostop sécurisé et solidaire (gratuit), RézoPouce, géré par la CCEJR n'a pas trouvé son public ; le dispositif qui a été mis en place n'a pas créé l'usage. Le Parc du Gâtinais souhaite relancer sa promotion tandis que la CCEJR réfléchit à suspendre l'adhésion.

Les 2 gares de Lardy sont 2 destinations dont l'intérêt pour le covoiturage mérite d'être sondé.

De même, les déplacements domicile-école pourraient également faire l'objet d'un sondage auprès des parents d'élèves.

##### Objectif général

Développer le covoiturage, réduire les flux de véhicules en ville et les stationnements en surnombre.

##### Contenu détaillé

Le recensement complet des offres de covoiturage, notamment Karos, Klaxit, Blablacar Daily, services relayés par les CCAS, les groupes locaux sur les réseaux (Lardycovoit), montre l'intérêt à se tourner vers des plateformes qui proposent un vrai service, voire qui donnent des avantages (prise en charge par Ile-de-France Mobilité, gratuité pour le passager détenteur d'un Pass Navigo...).

La société Karos a été rencontrée. Elle étudie les conditions d'une convention avec les 3 communes. L'objet de cette convention est une communication tournée vers les habitants et les entreprises avec un suivi statistique poussé. La même demande pourra être demandée à Klaxit. A priori, Blablacar daily ne serait pas consulté.

Se pose la question des trajets inférieurs à 2 km pour lesquels les plateformes ne sont pas adéquates, contrairement au dispositif Rezipouce pour lequel des « arrêts » ont été déployés ; un questionnaire pourra être proposé aux parents d'élèves.

Une réunion avec Rezipouce aura lieu prochainement avec le Parc du Gâtinais et la CCEJR.

En parallèle, les communes sonderont leur population pour connaître les besoins.

##### Objectifs chiffrés

A préciser > suivre l'évolution sur [Observatoire national du covoiturage au quotidien \(observatoire.covoiturage.beta.gouv.fr\)](https://observatoire.covoiturage.beta.gouv.fr)

#### Objectifs de développement durable

##### ODD auxquels l'action contribue



Axes ou actions convergentes du PCAET : Promouvoir une mobilité moins carbonée.

### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : <b>Lardy</b> Elu : M. Bouvet	Service : DD
<b>Partenaires</b>	IDF Mobilités Plate-formes de covoiturage : Karos, Klaxit, Blablacar Daily Rézopouce, PNRGF, CCEJR	

### Calendrier

<b>Date de lancement</b>	Septembre 2022
<b>Fin de mise en œuvre</b>	Pendant toute la durée de l'Agenda 2030

### Modalités, coût, moyens

<b>Estimation du coût global</b>	<b>A préciser</b>	<b>Modalités</b>
Coût pour la commune de Bouray		Questionnaire rédigé, à valider
Coût pour la commune de Janville		Rencontrer Karos, Klaxit
Coût pour la commune de Lardy		Se positionner face à Rézopouce
<b>Aides et subventions</b>		<b>Moyens techniques / humains</b>

### Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus

<b>Indicateurs</b>	<b>Bénéfices attendus</b>
Statistiques de : l'observatoire.covoiturage.beta.gouv.fr : - Nombre de véhicules partagés - Nombre de passagers transportés - Nombre de km parcourus - Tonnes de CO2 économisés Et d'un opérateur si conventionnement  + Budget Communication par commune et par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Qualité de l'air <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables</li> <li>• Préserv. ressources naturelles</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Adaptation au changement clim.</li> </ul>

### Bilans annuels

**Avancement de l'action**  
**Résultats**  
**Pistes d'amélioration**

## Enjeu mobilités

### PRIORITÉ 2 : DEVELOPPER LE COVOITURAGE

**ACTION 6 : Organiser le covoiturage pour les événements locaux**

Date de création : 08/04/2022

Date de mise à jour : 15/06/2022

#### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	Les communes programment des évènements auxquels les habitants se rendent généralement en voiture (surtout en soirée).
<b>Objectif général</b>	Encourager le covoiturage et limiter le trafic généré par les événements. Donner de la visibilité au covoiturage.
<b>Contenu détaillé</b>	<p><b>Favoriser le covoiturage pour les spectacles et événements.</b></p> <p>La <b>1<sup>ère</sup> étape est d'organiser la mise en relation des spectateurs</b> pour les événements (en salle et en extérieur), c'est-à-dire entre les spectateurs non véhiculés avec des spectateurs véhiculés recensés par les organisateurs.</p> <p>Un moyen simple est de disposer d'une liste de conducteurs acceptant d'être sollicités pour du covoiturage et de faire savoir aux personnes non véhiculées qu'elles n'ont qu'à se manifester auprès de l'organisateur.</p> <p>Pour Lardy, le service Culture doit étudier les inscriptions en ligne, mais cette solution ne sera pas unique de façon à inclure des spectateurs non véhiculés et non connectés.</p> <p><b>Un spectacle par an sera offert aux conducteurs.</b></p> <p><i>N.B. Cette action concerne surtout Lardy (salle René Cassin). Les communes de Bouray et de Janville devront sensibiliser, voire aider les organisateurs de spectacles à favoriser le covoiturage.</i></p>
<b>Objectifs chiffrés</b>	A préciser

#### Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Axes ou actions convergentes du PCAET :** Promouvoir une mobilité moins carbonée.

#### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : <b>Lardy</b> Elue : Mme Du Pasquier	Service : Culture
<b>Partenaires</b>	/	

#### Calendrier

<b>Date de lancement</b>	Septembre 2022
<b>Fin de mise en œuvre</b>	2026

**Modalités, coût, moyens**

**Estimation du coût global**

0 € TTC

Coût pour la commune de Bouray  
 Coût pour la commune de Janville  
 Coût pour la commune de Lardy : si développement  
 d'une solution numérique

**Aides et subventions**

**Modalités**

**Moyens techniques / humains**

**Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus**

**Indicateur(s)**

- Nombre de volontaires
- Nombre de spectateurs bénéficiaires
- Nombre de nouveaux spectateurs  
 venus grâce au covoiturage

**Bénéfices attendus**

- Efficacité énergétique
- Émissions de gaz à effet de serre
- Qualité de l'air
- Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables
- Préserv. ressources naturelles
- Biodiversité
- Adaptation au changement clim.



**Bilans annuels**

**Avancement de l'action**

**Résultats**

**Pistes d'amélioration**

PROJET

## Enjeu Déchets

### PRIORITÉ 1 : Réduire les déchets verts

**ACTION 7 : Mise à disposition d'un broyeur (déchets verts)**

Date de création : 08/04/2022

Date de mise à jour : 16/06/2022

#### Définition de l'action

##### Contexte

La mise à disposition d'un broyeur présente le double avantage de réduire le volume de déchets verts collectés en porte à porte et d'amender naturellement son jardin.

Les dépenses de collecte et de traitement des déchets représentent des coûts importants et exponentiels pour les collectivités locales, sans compter le coût du carburant utilisé par les camions de collecte. Le déchet vert a comme spécificité d'être constitué d'eau et de pouvoir se dégrader sur la parcelle.

Cependant, alors que l'herbe de la tonte peut directement amender les sols, les branchages doivent être débités pour servir de paillage ou de compost.

##### Objectif général

Valoriser les déchets verts.

Intéresser les habitants à l'utilité d'un broyeur.

Donner aux citoyens la possibilité de se servir des broyats afin d'alimenter et équilibrer leur compost.

Ce service est destiné aux habitants qui présentent leurs branchages à la collecte en porte à porte (et non à ceux équipés d'une remorque qui peuvent se déplacer jusqu'à la déchetterie).

##### Contenu détaillé

- Un rendez-vous à fréquence fixe (si possible mensuel) par commune, sur une demie journée d'octobre-novembre à mars.

- Un broyeur est amené dans un quartier au plus près des habitants qui peuvent apporter leurs déchets en brouette et repartir avec du broyat.

Avant d'acheter du matériel, le broyeur de Bouray sera mis à contribution pour tester une mise à disposition ambulante, selon un calendrier annuel.

##### Objectifs chiffrés

6 opérations par an et par commune.

#### Objectifs de développement durable

##### ODD auxquels l'action contribue



**Axes ou actions convergentes du PCAET :** S'inscrire dans une démarche « Territoire zéro déchet zéro gaspillage »

#### Pilote, partenaires

##### Pilote

Commune : Bouray  
Elu : M. Galiné

Service : DD

##### Partenaires

Eventuellement PNR (si prêt possible bien que Lardy ne soit pas membre du PNR) > à voir après 1<sup>ère</sup> période de test avec le broyeur de Bouray

### Calendrier

<b>Date de lancement</b>	Automne 2022
<b>Fin de mise en œuvre</b>	Pendant toute la durée de l'Agenda 2030

### Modalités, coût, moyens

#### Estimation du coût global

à préciser si achat envisagé  
 Coût pour la commune de Bouray  
 Coût pour la commune de Janville  
 Coût pour la commune de Lardy  
 + Budget Communication facultatif  
 par commune et par an si calendrier annuel

#### Aides et subventions

#### Modalités

#### Moyens techniques / humains

½ journée par mois d'un agent des services techniques

### Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus

#### Indicateur(s)

Nombre d'habitants bénéficiaires  
 Nombre d'opérations  
 Volume des végétaux

#### Bénéfices attendus

- Efficacité énergétique
- Émissions de gaz à effet de serre
- Qualité de l'air
- Dév' énergies renouvelables
- Préserv. ressources naturelles
- Biodiversité
- Adaptation au changement clim.



### Bilans annuels

#### Avancement de l'action

#### Résultats

#### Pistes d'amélioration



## Enjeu Déchets

### PRIORITÉ 1 : Réduire les déchets verts et valoriser les bio-déchets

#### ACTION 8 : Mise en place du compostage dans l'habitat collectif

Date de création : 08/04/2022

Date de mise à jour : 16/06/2022

#### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	<p>Il est nécessaire de communiquer autour des possibilités de compostage des déchets verts et des bio-déchets au sein des communes.</p> <p>Pour les <b>bio-déchets</b>, qui représentent un tiers des poubelles des Français :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 a renforcé les objectifs relatifs aux déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables.</li> <li>- L'objectif de la loi est de mettre en place le <b>tri à la source</b> des déchets alimentaires des ménages dans toute la France d'ici 2025. Le <b>compostage domestique</b> permet de limiter la production de déchets à traiter par le service public et de réduire la facture en € et en CO<sub>2</sub> des déchets : moins de camions de collecte de déchets, moins de dépenses d'énergie, moins de mise en décharge, moins d'incinération...</li> </ul>
<b>Objectif général</b>	Diminuer les déchets verts des citoyens, valoriser les bio-déchets et limiter les volumes collectés.
<b>Contenu détaillé</b>	<p>Répandre la pratique du compostage collectif des déchets verts et des bio-déchets.</p> <p>Communiquer sur les dispositifs existants et faire en sorte que les bailleurs sociaux, copropriétés et entreprises d'entretien d'espaces verts pratiquent le compostage.</p> <p>Premier objectif : comprendre les pratiques actuelles et identifier les freins à la généralisation du compostage.</p> <p>Les collectivités peuvent aider les bailleurs à contacter les partenaires.</p> <p>L'action commencera auprès des bailleurs sociaux pour la facilité des prises de contact : chaque mairie envoie un courrier (modèle préparé par Janville).</p>
<b>Objectifs chiffrés</b>	1 plate-forme de compostage par parc de logement social.

#### Objectifs de développement durable

##### ODD auxquels l'action contribue



**Axes ou actions convergentes du PCAET :** S'inscrire dans une démarche « Territoire zéro déchet zéro gaspillage »

#### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : Janville	Service : DD
	Elue : Mme Lebeuf	
<b>Partenaires</b>	Bailleurs sociaux, copropriétés	
	SEDRE, SIREDOM, CCEJR	
	Maîtres composteurs	

### Calendrier

**Date de lancement** 2022  
**Fin de mise en œuvre** /

### Modalités, coût, moyens

**Estimation du coût global** à préciser

Coût pour la commune de Bouray  
 Coût pour la commune de Janville  
 Coût pour la commune de Lardy

**Aides et subventions**

**Modalités**

**Moyens techniques / humains**

### Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus

**Indicateurs**

Nombre de résidences passant au compostage

**Bénéfices attendus**

- Efficacité énergétique ○
- Émissions de gaz à effet de serre ○
- Qualité de l'air
- Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables
- Préserv. ressources naturelles ○
- Biodiversité ○
- Adaptation au changement clim.

### Bilans annuels

**Avancement de l'action**

**Résultats**

**Pistes d'amélioration**

## Enjeu Déchets

### ACTION 9 : Création d'un Répare Café

Date de création : 08/04/2022

Date de mise à jour : 16/06/2022

#### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	L'organisation d'un Forum EcoLogique en septembre 2021, à la suite de la création du comité de pilotage de l'Agenda 2030, a abouti à la création d'un Répare café pour le Forum, qui se poursuit aujourd'hui à raison d'une permanence mensuelle dans les salles communales de Bouray-sur-Juine et de Lardy.
<b>Objectif général</b>	Réduire la production de déchets et éviter la surconsommation
<b>Contenu détaillé</b>	Promouvoir la réparation d'objets : électroménager, électronique, etc... Le Répare Café a commencé ses ateliers en février 2022. A partir de septembre, Janville accueille des ateliers, dans la Maison des associations.
<b>Objectifs chiffrés</b>	/

#### Objectifs de développement durable

##### ODD auxquels l'action contribue



**Axes ou actions convergentes du PCAET :** S'inscrire dans une démarche « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».

#### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Antoine Neuville, <a href="mailto:aneuville91@gmail.com">aneuville91@gmail.com</a> Initiateur du Répare Café, répar'acteur bénévole Membre du Comité de pilotage de l'Agenda 2030.
<b>Partenaires</b>	Services Développement Durable des 3 communes

#### Calendrier

<b>Date de lancement</b>	20/02/2022
<b>Fin de mise en œuvre</b>	Action pérenne

**Modalités, coût, moyens**

<p><b>Estimation du coût global</b></p> <p>Coût pour la commune de Bouray Coût pour la commune de Janville Coût pour la commune de Lardy</p>	<p>0 € TTC</p> <p>0 0 0</p>	<p><b>Modalités</b></p> <p>Permanence mensuelle dans les salles communales de Bouray-sur-Juine et de Lardy. De Janville à partir de septembre 2022.</p> <p>Affiche avec le calendrier semestriel des permanences.</p>
<p>+ Budget Communication</p>		<p><b>Moyens techniques / humains</b></p> <p>Prêt d'une salle communale avec tables, chaises, plusieurs prises électriques, un évier. L'activité n'est pas salissante.</p> <p>Les bénévoles viennent munis de leurs propres outils, de leurs connaissances et de leur bon sens.</p> <p>Les bénévoles hors association sont couverts par leur responsabilité civile.</p>

**Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus**

<p><b>Indicateurs</b></p> <p>Nombre de passages cumulés</p> <p>Poids des objets réparés</p>	<p><b>Bénéfices attendus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Qualité de l'air <span style="float: right;">○</span></li> <li>• Dév' énergies renouvelables</li> <li>• Préserv. ressources naturelles <span style="float: right;">○</span></li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Adaptation au changement clim.</li> </ul>
---	---

**Bilans annuels**

<p><b>Avancement de l'action</b></p> <p><b>Résultats</b></p> <p><b>Pistes d'amélioration</b></p>
--

## Enjeu Alimentation

### PRIORITÉ 2 : DIMINUER LES RATIONS CARNEES ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**ACTION 11 : Organiser des ateliers cuisine « flexitarien » et « anti gaspi »**

Date de création : 07/04/2022

Date de mise à jour : 16/06/2022

#### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	<p>Sensibiliser les citoyens sur l'impact carbone de la consommation de viande, et surtout de viande bovine, participe directement de la lutte contre le changement climatique.</p> <p>Pour avoir un ordre de grandeur : pour 100g de protéines provenant du bœuf, les émissions de carbones sont de 50 kgCO<sub>2e</sub> contre à peine 5 kgCO<sub>2e</sub> pour 100g de protéines provenant d'œufs, soit 10 fois moins.</p> <p>Le gaspillage alimentaire contribue au gaspillage de nos ressources (naturelles et énergétiques) en suscitant une consommation de produits alimentaires qui pourrait être évitée par une consommation optimale des achats alimentaires.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Des gains importants d'émission de GES peuvent être obtenus en diminuant l'élevage intensif ; ce qui passe par une diminution du nombre de repas avec viande au cours de la semaine (pas de viande midi et soir), du poids des rations de viande, en remplaçant le bœuf par du poulet, du porc, de l'agneau...</p> <p>En ce qui concerne la lutte contre le gaspillage alimentaire, les objectifs sont : la préservation des ressources et la diminution des bio-déchets.</p>
<b>Contenu détaillé</b>	<p>Le CCAS de Lardy qui organise régulièrement des ateliers Nutrition/Alimentation prendra en compte ces deux nouvelles thématiques, en cherchant des partenariats locaux et en étudiant avec les communes de Bouray et de Janville-sur-Juine une réplique des ateliers.</p>
<b>Objectifs chiffrés</b>	<p>1 atelier par mois, sur 9 mois, soit 3 ateliers dans chaque commune.</p> <p>100 inscrits environ par an (10 par atelier).</p>

#### Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Actions convergentes du PCAET :** Promouvoir une économie plus locale et durable – S'inscrire dans une démarche « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».

#### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	<p>Commune : <b>à pourvoir</b></p> <p>Elus :</p> <p>Mme Yonli pour le CCAS de Bouray</p> <p>Mme Lhuillier pour le CCAS de Janville-sur-Juine</p> <p>Mme Ruas pour le CCAS de Lardy</p>	Service : CCAS
<b>Partenaires</b>	<p>Magali Moreau, Association La Clé des Champs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer un atelier</li> <li>- Organiser une disco soup</li> </ul> <p>Sylvia Mosser, membre du groupe de travail Alimentation : animer un atelier anti-gaspi à partir des restes de repas ; 1 fois par trimestre max.</p>	

## Calendrier

<b>Date de lancement</b>	A fixer lors d'une réunion des 3 CCAS
<b>Date de l'exécution effective</b>	Pendant toute la durée de l'Agenda 2030

## Modalités, coût, moyens

<p><b>Estimation du coût annuel</b> 2 400 € TTC</p> <p><b>Estimation du coût global / 4 ans</b> 9 600 € TTC</p> <p><i>Coût annuel par commune :</i></p> <p>Coût pour la commune de Bouray 800 € TTC</p> <p>Coût pour la commune de Janville 800 € TTC</p> <p>Coût pour la commune de Lardy 800 € TTC</p> <p>+ Budget Communication facultatif par commune et par an si calendrier annuel (à doubler si calendrier semestriel) 200 € TTC</p> <p><b>Aides et subventions</b></p> <p><i>Pour info, les ateliers organisés à Lardy ont reçu une aide financière de la Conférence des financeurs du CD91 (issue de la Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement)</i></p>	<p><b>Modalités</b></p> <p>Enveloppe fixée sur la base de 6 ateliers payants et de 3 ateliers bénévoles, soit 1 atelier mensuel excepté en janvier, juillet et août, soit 3 ateliers par commune.</p> <p>Prix d'un atelier par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bélénos Enjeux Nutrition : 400 € TTC</li> <li>- La Clé des Champs : 400 € TTC</li> <li>- Bénévole : 100 € TTC de denrées de base pour tous les ateliers</li> </ul> <p>Budget communication pour l'affiche présentant les ateliers ainsi qu'un calendrier semestriel ou annuel (Cf le Répare Café).</p> <p><b>Moyens techniques / humains</b></p> <p>Recours à des prestataires</p> <p>Recours à des habitants bénévoles (S. Mosser)</p> <p>Mise à disposition d'une salle avec cuisine.</p>
---	---

## Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus

Indicateurs	Bénéfices attendus
Nombre d'ateliers par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique <span style="float: right;">○</span></li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Qualité de l'air</li> <li>• Dév' énergies renouvelables</li> <li>• Préserv. ressources naturelles <span style="float: right;">○</span></li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Adaptation au changement clim. <span style="float: right;">○</span></li> </ul>
Nombre de participants par an	

## Bilans annuels

**Avancement de l'action**

**Résultats**

**Pistes d'amélioration**

## Enjeu Alimentation

### PRIORITÉ 2 : DIMINUER LES RATIONS CARNEES ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**ACTION 12 : Monter un projet avec les restaurateurs**

Date de création : 07/04/2022

Date de mise à jour : 10/06/2022

#### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	Idem que l'action 11.
<b>Objectif général</b>	Idem que l'action 11 en ayant en plus un impact auprès des habitants qui fréquentent les restaurants en ville.
<b>Contenu détaillé</b>	<p>Le projet pourrait prendre 3 formes à étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Un concours de la meilleure recette végétarienne</li> <li>b. une participation aux ateliers organisés par les CCAS</li> <li>c. une participation à des ateliers organisés par des bénévoles (de type Répare Café).</li> </ul> <p>Dans un 1er temps, le plus simple semble d'intéresser les restaurateurs au concours. Ils seraient sollicités sur une recette végétarienne qui corresponde à leur identité culinaire (Italien, bistronomique, Corse, snack...) afin qu'ils puissent l'intégrer à leur carte et être soutenu par une campagne de communication des communes sans être en concurrence entre eux.</p> <p>Si un concours s'organise, il pourra être étendu aux restaurants d'entreprise.</p>
<b>Objectifs chiffrés</b>	<i>à préciser</i>

#### Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Actions convergentes du PCAET :** Promouvoir une économie plus locale et durable – S'inscrire dans une démarche « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».

#### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Benoîte Chanon, membre du groupe de travail Alimentation et du COPIL
<b>Partenaires</b>	<p>Restaurateurs locaux</p> <p>Restaurateurs d'entreprise</p>





## Enjeu Alimentation

### PRIORITÉ 3 : PROMOUVOIR L'EAU DU ROBINET (VS L'EAU EN BOUTEILLE) ET INFORMER SUR SA QUALITE

**ACTION 13 : Publier le rapport annuel de la qualité de l'eau et mener des campagnes d'information**

Date de création : 07/04/2022

Date de mise à jour : 16/06/2022

#### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	<p>L'accès à l'eau potable est un enjeu majeur ; la signalisation des robinets en libre-service a été faite à la faveur de l'Agenda 21 Bouray-Lardy.</p> <p>Le problème du mauvais goût de l'eau qui survient de temps à autre doit pouvoir être expliqué pour rassurer les consommateurs.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Sensibiliser la population à l'importance de la ressource en eau.</p> <p>Diminuer l'achat d'eau en bouteille, payante et conditionnée dans des contenants qui deviennent des déchets.</p>
<b>Contenu détaillé</b>	<p>La promotion de l'eau du robinet n'est possible que si sa qualité est assurée, ce qui est le cas dans nos trois communes. Les rapports de l'eau par l'ARS devront être affichés en mairie, ils seront accessibles sur les sites Internet des 3 communes.</p> <p>L'action consiste principalement à suivre que la publication a bien été faite, relancer les services communication et suivre le contenu du rapport pour éventuellement rechercher et apporter des explications.</p> <p>Une campagne de communication régulière sera faite par les 3 communes à l'occasion de la publication du rapport annuel et/ou de la journée mondiale de l'eau (22 mars).</p> <p>Une valorisation de l'eau en général par des panneaux in situ a été décidée.</p>
<b>Objectifs chiffrés</b>	

#### Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Actions convergentes du PCAET :** Promouvoir une économie plus locale et durable - Préserver la qualité du cadre de vie dans un contexte de changement climatique – S'inscrire dans une démarche « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».

#### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : <b>Janville</b> Elu : Mme Lhuillier	<b>Service : DD/Communication</b>
<b>Partenaires</b>	SIARCE ARS	

**Calendrier**

**Date de lancement** 2022  
**Date de l'exécution effective** Pendant toute la durée de l'Agenda 2030

**Modalités, coût, moyens**

<p><b>Estimation du coût global</b>                    <b>xxxxxxx € TTC</b></p> <p>Coût pour la commune de Bouray                  Coût pour la commune de Janville                  Coût pour la commune de Lardy</p> <p><b>Aides et subventions</b></p>	<p><b>Modalités</b></p>    <p><b>Moyens techniques / humains</b></p>
---	--

**Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus**

Indicateur(s)	Bénéfices attendus
Nombre de vues de la page Internet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre <span style="float: right;">○ ○</span></li> <li>• Qualité de l'air</li> <li>• Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables</li> <li>• Préserv. ressources naturelles</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Adaptation au changement clim.</li> </ul>

**Bilans annuels**

**Avancement de l'action**  
**Résultats**  
**Pistes d'amélioration**

## Enjeu Fonctionnement énergétique des bâtiments publics

### ACTION 14a : Suivre les consommations

Date de création : 09/04/2022

Date de mise à jour : xxxxxxxx

### Définition de l'action

#### Contexte

Pour inciter les citoyens à rénover leurs logements, les trois communes se doivent de montrer l'exemple et d'engager des actions concernant la consommation d'énergie de leurs propres bâtiments.

Sur les trois communes, malgré quelques rénovations récentes, le diagnostic de l'Agenda 2030 met en évidence la nécessité d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, en grande partie anciens et mal isolés. Une connaissance précise des consommations et de leur évolution est le préalable indispensable à toute action.

#### Objectif général

Avoir une vision patrimoniale globale de l'évolution des consommations en kWh (non pas uniquement en €),

Identifier les bâtiments les plus énergivores et les plus émetteurs de CO<sub>2</sub>, pour une maîtrise opérationnelle :

- Détecter les surconsommations et les dysfonctionnements
- Fixer des objectifs (ratio kWh/m<sup>2</sup> des bâtiments / ratio kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>).
- Décider sur quels bâtiments agir en priorité (changement d'énergie, isolation...), en tenant compte des diagnostics énergétiques réalisés (éventuellement à compléter).

Suivre l'évolution des surfaces construites. En effet, améliorer la performance énergétique des bâtiments existants ne permettra pas de réduire la consommation totale des communes si dans le même temps les surfaces chauffées augmentent.

#### Contenu détaillé

Ce suivi comportera 2 volets :

- 1) Consommations annuelles par bâtiment et par énergie (distinguer l'énergie électrique de celle utilisée pour le chauffage)

Total consommation annuelle (en kWh et €) + m<sup>2</sup> chauffés

Ratio kWh/m<sup>2</sup> des bâtiments

Ratio kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>

Total annuel par commune

Pour ces différents suivis, un historique des années précédentes permettra de suivre l'évolution de consommation et ratio

- 2) Consommations + Surfaces chauffées

Le suivi sera réalisé sur les 5 dernières années.

- 3) En complément du suivi des consommations,

#### Objectifs chiffrés

## Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Actions convergentes du PCAET :** Réduire l'impact du bâtiment sur le bilan énergétique de l'habitat

## Pilote, partenaires

**Pilote** Commune : Bouray Service : DD  
 Elu : M/Mme à compléter

**Partenaires** PNRGF

## Calendrier

**Date de lancement** 2022

**Date de l'exécution effective**

## Modalités, coût, moyens

<p><b>Estimation du coût global</b> xxxxxxxx € TTC</p> <p>Coût pour la commune de Bouray                  Coût pour la commune de Janville                  Coût pour la commune de Lardy</p> <p><b>Aides et subventions</b></p>	<p><b>Modalités</b></p> <p><b>Moyens techniques / humains</b></p>
--	---

## Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus

<b>Indicateur(s)</b>	<p><b>Bénéfices attendus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique</li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Qualité de l'air</li> <li>• Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables</li> <li>• Préserv. ressources naturelles</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Adaptation au changement clim.</li> </ul>
----------------------	--

## Bilans annuels

**Avancement de l'action**

**Résultats**

**Pistes d'amélioration**

**Enjeu Fonctionnement énergétique des bâtiments publics****ACTION 14b : Baisser les températures de consigne**

Date de création : 11/04/2022

Date de mise à jour : xxxxxxxx

**Définition de l'action****Contexte**

Idem que l'action 21.

L'augmentation du prix de l'électricité et du gaz qui a débuté en 2020 – le gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire et gelé les prix du gaz jusqu'à la fin de l'année 2022 – ne devrait pas fléchir surtout pour le gaz dans le contexte de la guerre en Ukraine ; ce qui oblige les collectivités locales à redoubler leur effort sur les températures de consigne fixées dans les bâtiments publics.

Il est admis que baisser de 1°C la température du chauffage permet de réaliser jusqu'à 7 % d'économies sur le chauffage (à relativiser selon le degré d'isolation du bâtiment).

**Objectif général**

Réduire le coût du chauffage.

**Contenu détaillé**

Il sera proposé de baisser la température programmée d'un degré minimum dans tous les bâtiments en appelant les usagers à accepter de faire cet effort. La réflexion prendra en compte l'usage du bâtiment et les publics accueillis.

*Lorsque les bâtiments sont inutilisés (par exemple en soirée, la nuit, le week-end, pendant les vacances scolaires...), la programmation-régulation du chauffage devra permettre une diminution importante de la température de consigne, proportionnelle à la durée d'inoccupation des locaux (la température pourra, par exemple, être diminuée de façon importante si les locaux sont inoccupés pendant plus de 2-3 jours consécutifs).*

*Cette fiche explique simplement les économies réalisées par la baisse des températures de consigne :*

*<https://energieplus-lesite.be/theories/chauffage11/economie-realisee-grace-a-l-intermittence-du-chauffage/>*

*Le tableau présenté à la fin de cette page internet permet de constater qu'idéalement c'est la coupure totale du chauffage qui permet la plus grande économie d'énergie. Sans aller jusqu'à cet extrême, il est possible de baisser de façon importante la température de consigne tout en étant attentif aux retours des utilisateurs. En effet, pour que la baisse des températures de consigne perdure et soit bénéfique pour les communes (économies financières), il est nécessaire que les usagers du bâtiment soient dans un environnement "confortable".*

*Une diminution importante de la température de consigne est bien souvent l'unique action qui permet réellement faire condenser les chaudières à condensations. Il est ainsi possible d'avoir un usage complet de ce type de chaudière qui est plus chère à l'achat qu'une chaudière gaz "classique" qui n'est pas en mesure de condenser.*

*Afin de suivre de façon objective la baisse et l'évolution des températures, l'instrumentation du bâtiment est une action intéressante. Elle permet par exemple, par la mise en place de thermomètres enregistreurs de suivre sur plusieurs jours (voire plusieurs semaines) l'évolution des températures à différents endroits du bâtiment et également de suivre les températures au niveau de la chaufferie sur les canalisations. Ces enregistrements permettent un suivi fin de l'évolution des températures et ainsi d'optimiser les réglages de la programmation/régulation du chauffage.*

**Objectifs chiffrés**

## Objectifs de développement durable

ODD auxquels l'action contribue



**Actions convergentes du PCAET :** Réduire l'impact du bâtiment sur le bilan énergétique de l'habitat – Généraliser les comportements vertueux en interne – Mobiliser les citoyens autour de la transition énergétique.

## Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : Bouray	Service : DD
	Elu : M/Mme à compléter	
<b>Partenaires</b>	PNRGF	
	CCEJR	

## Calendrier

<b>Date de lancement</b>	2022
<b>Date de l'exécution effective</b>	2022

## Modalités, coût, moyens

<b>Estimation du coût global</b>	XXXXXXXXX € TTC	<b>Modalités</b>
Coût pour la commune de Bouray		
Coût pour la commune de Janville		
Coût pour la commune de Lardy		
<b>Aides et subventions</b>		<b>Moyens techniques / humains</b>

## Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus

<b>Indicateur(s)</b>	<b>Bénéfices attendus</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique</li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Qualité de l'air</li> <li>• Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables</li> <li>• Préserv. ressources naturelles</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Adaptation au changement clim.</li> </ul>

## Bilans annuels

**Avancement de l'action**

**Résultats**

**Pistes d'amélioration**

## Enjeu Fonctionnement énergétique des bâtiments publics

**ACTION 14c : Sensibiliser aux écogestes**

Date de création : 11/04/2022

Date de mise à jour : xxxxxxxx

### Définition de l'action

<b>Contexte</b>	Idem que les actions 21 et 22.  Face à la hausse du prix du gaz, dont il n'est pas prévu la résolution à court terme, les collectivités se doivent d'agir pour maîtriser leurs dépenses énergétiques. En complément des travaux de rénovation visant l'isolation des bâtiments et de la baisse des températures de consigne, des informations sur les écogestes seront diffusées auprès des usagers et du personnel communal.
<b>Objectif général</b>	Réduire le coût du chauffage.
<b>Contenu détaillé</b>	Plusieurs écogestes feront l'objet d'une information pédagogique.
<b>Objectifs chiffrés</b>	/

### Objectifs de développement durable

**ODD auxquels l'action contribue**



**Actions convergentes du PCAET :** Réduire l'impact du bâtiment sur le bilan énergétique de l'habitat – Généraliser les comportements vertueux en interne – Mobiliser les citoyens autour de la transition énergétique.

### Pilote, partenaires

<b>Pilote</b>	Commune : Bouray	Service : DD
	Elu : M/Mme xxxxxxxx	
<b>Partenaires</b>	PNRGF	

### Calendrier

<b>Date de lancement</b>	xxxxxxx
<b>Date de l'exécution effective</b>	xxxxxxx

### Modalités, coût, moyens

<b>Estimation du coût global</b>	xxxxxxx € TTC	<b>Modalités</b>
Coût pour la commune de Bouray		
Coût pour la commune de Janville		
Coût pour la commune de Lardy		
<b>Aides et subventions</b>		<b>Moyens techniques / humains</b>

**Indicateurs de suivi / Bénéfices attendus**

Indicateur(s)	Nombre de vues	Bénéfices attendus
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique</li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Qualité de l'air</li> <li>• Dév<sup>t</sup> énergies renouvelables</li> <li>• Préserv. ressources naturelles</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Adaptation au changement clim.</li> </ul>

**Bilans annuels**

Avancement de l'action

Résultats

Pistes d'amélioration

PROJET